



Coublevie

Bulletin Municipal



N° 47
Juin 2017





Sommaire

3 | Edito du Maire

Vie communale

4-5 | Travaux / Comité des Fêtes

6-7 | Les journées de l'Environnement et toujours plus !

8 | L'Accueil de Loisirs fait le tout du monde des pays

9 | Bilan de fonctionnement 2016 de l'accueil de loisirs de Coublevie

10-11 | CE2 Orgeoise Coublevie 2016/2017 : Thomas PESQUET

12-13 | Patrimoine

14 | Une coublevitaine reine du Gratin Dauphinois !

15 | Art et Création

Vie associative

16-17 | Le printemps à Coublevie Accueil

18-19 | Section gymnastique féminine

20 | Fragment de Coublevie

Adresse postale : BP 2 - 38500 COUBLEVIE

Tél. 04 76 05 15 39 - Fax : 04 76 05 08 44

Site web : www.coublevie.fr

Directeur de publication : Dominique PARREL, maire

Dépôt légal : à parution - Imprimerie : Imprimerie du Pont de Claix



Crédit photo : services municipaux, associations, commissions municipales



Edito



Madame, Monsieur,

Après des publications et informations nationales et locales importantes sur le besoin de logements neufs dans notre pays, je n'imaginai pas être obligé un jour de rappeler les obligations politiques et administratives qui imposent à la commune de Coublevie de construire autant de logements.

C'est pourquoi, après plusieurs échanges dernièrement avec la population sur ce sujet, il me semble utile et important de rappeler ces règles qui s'imposent par la loi à Coublevie.

La commune ayant été touchée par l'obligation de disposer de 20 % de logements locatifs sociaux en 2008, ce qui représente un nombre de 370 logements aujourd'hui, le rythme pour rattraper le retard et échapper aux pénalités annuelles, qui s'élèvent à environ 50 000 €, est obligatoirement soutenu. N'oubliez pas que nous sommes ravis de délivrer autant de permis de construire même s'il nous paraît tout à fait normal de contribuer à l'effort national d'offrir des logements décentes et thermiquement isolés.

Cet effort permet également à la commune de bénéficier de l'installation de jeunes couples avec enfants et de permettre aussi à nos aînés de poursuivre leur vie dans un logement plutôt que dans leur maison parfois difficile à gérer en vieillissant.

Nous arriverons d'ici un an environ au terme de l'objectif fixé par l'état, sachant que le taux de 20 % devra être respecté dans la durée. C'est la raison qui nous impose de maintenir la règle de l'obligation d'au moins 20 % de construction de logements locatifs sociaux, dans tous les futurs projets. Cette règle est inscrite sans doute durablement dans le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune.

Autre sujet d'actualité qui a perturbé la population : l'extension du groupe scolaire du Bérard qui a été inscrit au budget 2017, par nécessité, pour faire face aux effectifs qui croissent inévitablement avec les nouvelles constructions.

Ce sujet a été très polémique il y a un peu plus d'un mois et m'a amené, lors de la réunion publique, à prendre avec l'accord des élus présents, la décision de reporter les travaux et de confier à un comité consultatif représentant l'ensemble des parties prenantes, la mission de tempérer les ardeurs et de travailler ensemble. Son objectif est de proposer un projet validé par la majorité du comité en prenant en compte l'ensemble des critères et des contraintes fixés par la commune, et notamment sa situation financière.

Les conclusions prévues cet automne feront ensuite l'objet d'un vote lors d'un conseil municipal pour validation, ou non, des propositions.

Face à une situation financière inédite pour la commune nous avons l'obligation de faire des choix qui ne sont pas ceux que nous aurions fait il y a quelques années. Mais si nous voulons éviter la hausse de la pression fiscale et répartir la masse budgétaire communale sur l'ensemble de la population il faut savoir, lorsque c'est nécessaire, réduire nos ambitions.

Notre mission et obligation d'élus est de savoir adapter nos investissements à la réalité économique de la commune et de ses habitants.

Dominique PARREL
Maire de Coublevie

Vie communale

Travaux

Réhabilitation de la maison d'Orgeoise

Quelques informations sur les travaux en cours dans la maison d'Orgeoise située à côté de la Mairie.

La municipalité a fait l'acquisition de cette maison en 1996 en même temps que les locaux actuels de la mairie.

Ce logement était initialement occupé par une employée de la mairie, puis il est resté vacant plusieurs années. En 2015, des travaux électriques ont été entrepris en urgence pour accueillir une famille dans le besoin, relogée quelques mois plus tard à Voiron dans un appartement plus... confortable.

Il est vrai que l'habitation était devenue vétuste et avait bien besoin de faire peau neuve !

Après en avoir débattu en conseil municipal, la décision a été prise d'engager des travaux pour réhabiliter et mettre aux normes cette maison afin de la dédier à l'hébergement d'urgence (ou provisoire). L'objectif est de disposer d'un logement convenable, propre et fonctionnel pour accueillir une famille en difficulté.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'architecte Lucie Cotton, de Coublevie, en charge des travaux dont voici le détail : reprise de la charpente et de la toiture, isolation extérieure, raccordement à la chaufferie bois, plomberie, complément installation électrique, réaménagement du volume des pièces, doublage cloisons, sols et peinture.

La maison de 68 m² se compose d'une grande pièce unique avec un coin cuisine, de deux chambres et une salle de bain à l'étage.

Le coût total de cette rénovation financée par le CCAS s'élève à 90 000 € TTC. Le chantier a démarré mi-février et se déroule conformément au planning ; il devrait se terminer par une réception de travaux fin juin.

Claire Panczuk et Louis Micolli
Commission travaux



Salle communale

Les travaux de la salle communale sont terminés. Ils ont permis un aggrandissement de 130 m², la mise aux normes électriques, la sonorisation, l'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite), l'agrandissement de la cuisine et la pose de serrures à badge.

La maîtrise d'œuvre et le suivi des travaux ont été réalisés par "l'École d'Architectes d'Echirolles". Coût des travaux : 634 000 € TTC (hors maîtrise d'œuvre et bureaux d'études).

Bac à sel

Durant la construction du Centre Technique Municipal nous avons prévu un emplacement pour le stockage du sel utilisé sur les routes communales en hiver. Les travaux de réalisation et de couverture de ce bac à sel n'ont pas été achevés, à l'époque, car ils ne rentraient pas dans l'enveloppe budgétaire.

Nous avons pu réaliser, sur le budget 2016, cette couverture avec une ossature charpente et un bac acier avec l'entreprise Brochier pour un montant de 15 834 € TTC ainsi que la fermeture des côtés du bac pour 3 120 € TTC.

Ces travaux nous ont permis de libérer l'emplacement du stockage sur le parc de la mairie.



Mise en conformité

La loi nous impose de permettre l'accessibilité aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) à tous nos bâtiments communaux. Une étude a été lancée pour évaluer le montant des travaux à réaliser qui s'avère très élevé. Une somme est donc budgétée chaque année dans le but de réaliser ces travaux sur 4 ans. Parallèlement nous travaillons sur des demandes de dérogation et le planning des travaux.



Écoles

École d'Orgeoise

- Des travaux vont être entrepris entre juillet et août pour la sécurisation des entrées par un contrôle des accès.
- L'entreprise "Techniques Énergétiques du Bâtiment" a été missionnée pour réaliser les études et les consultations nécessaires à la réalisation des câblages informatique et courants forts des classes élémentaires et maternelles. Estimation des travaux : 52 000 € TTC.

École du Bérard

Suite au vol d'ordinateurs portables et d'un vidéoprojecteur, un système d'alarme a été installé dans l'école par l'entreprise "Fourcade et Compagnie" pour un montant de 1 952 € TTC et les matériels remplacés.

Gymnase

Les travaux de réfection de la toiture du gymnase débuteront en juin 2017 pour une réception des travaux prévue en septembre 2017. Un appel d'offre a été lancé et 6 réponses ont été reçues. Après analyse de la maîtrise d'oeuvre, la commission d'appel d'offre a retenu l'entreprise la mieux disante "Avenir Métal". Coût des travaux : 270 717 € TTC (hors maîtrise d'oeuvre, bureau d'études et bureau de contrôle). Le suivi des travaux est assuré par l'entreprise "BRP Étude Conseil".

Comité des fêtes

Un printemps en musique

Le Comité des Fêtes de Coublevie a présenté ce printemps deux animations musicales très différentes

- En mars, Dîner Concert avec Alain Nardino, dans un décor feu de camp, avec guitare, harmonica et cuisson à la braise du repas !!!

Soirée très conviviale, comme « entre amis » ou le public conquis a repris en chœur toutes ces chansons bien connues : Le Petit Bonheur, La Montagne, Santiano, Le Métèque, So Far Away from LA...

L'ambiance très chaleureuse et les applaudissements nourris ont fait de cette soirée un succès.

- En avril, dans le cadre de Voiron Jazz Festival, Laurent Courtois et son groupe Nuage De Swingnous ont fait découvrir, dans un décor de plage camarguaise, le Jazz Manouche de Django Reinhardt ainsi que leurs propres compositions.

Le public venu nombreux a fait un triomphe à ces cinq musiciens talentueux et sympathiques. Ils interprètent un jazz très swing mais qui peut également évoluer vers plus de modernité.

Soirée remarquable par sa qualité !



Chantal DOUCET
Comité des Fêtes de Coublevie





Les Journées de l'Environnement : encore et toujours plus !

La 16^e édition n'a pas dérogé à la tradition avec un programme varié, toujours le beau temps au rendez-vous et un public qui a répondu en nombre lors de la fête du dimanche 9 avril.

Retour en image sur les Journées de l'Environnement 2017, organisées en partenariat entre le Comité des Fêtes de Coublevie et les communes de La Buisse et St Jean de Moirans :

En avant-première, le **25 mars** a eu lieu un nettoyage de Printemps en simultané sur les 3 communes. Une centaine de personnes se sont mobilisées, dont une cinquantaine de scouts de Voiron-Coublevie. Trois camions bennes ont été remplis aussi bien de petits déchets type mégots que d'engrais (machine à coudre en métal, ...). Tous les participants et leur récolte se sont retrouvés à St Jean de Moirans.



Judi 6 avril, le Café-Energie, animé par les Amis du Parc à Coublevie, a permis d'échanger sur les actions de chacun et d'envisager des actions au niveau communal dans le domaine de l'isolation, de la permaculture, de la production d'énergie et des petits gestes au quotidien (vélos électriques, débrancher les appareils en veille, ...).



La Buisse nous a proposé le **7 avril** de débattre de façon originale sur la pollution de l'air et les restrictions de circulation ainsi que sur l'urbanisation et la sauvegarde de l'agriculture. Chacun a pu participer aux scénettes imaginées par les organisateurs et donner son avis de façon ludique.



Direction St Jean de Moirans le **samedi 8 avril** pour un marché bio et nature avec atelier vannerie, pisé et fabrication de nichoirs et hôtel à insectes installés à la mare pédagogique par les enfants des écoles.



L'atelier Plantes comestibles, organisé par Gourmandises Sauvages à Coublevie, a affiché complet pour la reconnaissance des plantes comestibles et la fabrication d'un pesto à l'Ortie.



La projection du film *Demain* à St Jean de Moirans, suivie d'un débat animé par BUXIA Energie, entreprise participative locale dans le domaine photovoltaïque, a permis à tous de s'apercevoir qu'on peut agir pour le développement durable et l'après-demain, chacun à son niveau.

Dimanche 9 avril, le Parc d'Orgeoise a accueilli une cinquantaine d'exposants proposant des produits alimentaires (safran, miel, jus de fruits, galettes, ...), cosmétiques, santé (spiruline, curcumine, ...), de l'artisanat (cuir, bijoux, ...), produits solidaires, poteries, essais de vélos électriques, etc.

L'ambiance était joyeuse avec des clowns passant de stand en stand, des balades en lamas, des ateliers danses biodynamiques, création de furoshiki (création d'emballages), des jeux en bois proposés par l'accueil de loisirs Léo Lagrange...



Les plus curieux pouvaient assister à des conférences sur les bienfaits de l'alimentation vivante, comment cultiver son jardin au naturel (animée par Jardin Naturel Astuces et Conseils) ou sur l'écologie intérieure.

Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges dans cette édition 2017, de manière à faire découvrir à chacun des actions simples et locales pour la protection de l'Environnement et le développement durable ! Nous remercions tous les bénévoles pour leur engagement qui a permis cette réussite ainsi que les communes de La Buisse et St Jean de Moirans pour un partenariat se développant d'année en année.

Potager vitrine

La 16^e édition a été l'occasion d'un travail en commun entre l'accueil de loisirs de Coublevie, TAP Coublevie, la MJC la Buisse, TAP la Buisse et la MPT et TAP de St Jean de Moirans, coordonnée par Aurélie Bertrand, directrice de l'accueil de loisirs.



Tous ensemble, les enfants ont créé un potager vitrine pour mettre en valeur et faire découvrir les jardins partagés mis en place sur les 3 communes (éco-jardins à St Jean de Moirans, le biau jardin partagé à Coublevie et les jardins buissonniers à la Buisse). Bravo pour ce joli potager qui s'est déplacé lors des journées pour que chacun puisse l'admirer !

Poupoules mobiles

Une initiative originale made in Comité des Fêtes ! Les poupoules mobiles ont été présentées pendant les Journées de l'Environnement. Le principe est simple : 2 poules, un poulailler prêté pour 15 jours, 3 semaines, 1 mois, ... A vous d'essayer gratuitement les poupoules mobiles : elles réduiront vos déchets alimentaires (140 kg/an/poule) et vous fourniront des œufs (environ 150/an/poule). Vous êtes intéressés ? Contactez le Comité des Fêtes au 06 60 26 42 60. Dépêchez-vous, leur agenda se remplit vite !



Des ateliers pour les enfants des écoles...

Les grandes sections de maternelle ont découvert les plantes sauvages comestibles et ont même pu les goûter. Les CP, quant à eux, ont participé à un atelier ruches grâce à la ruche pédagogique de Coublevie.

La cuisine vivante est venue à la rencontre des CM1 sous forme d'Energy Balls qu'ils ont fabriquées.



Muriel Mantileri
Comité des Fêtes de Coublevie

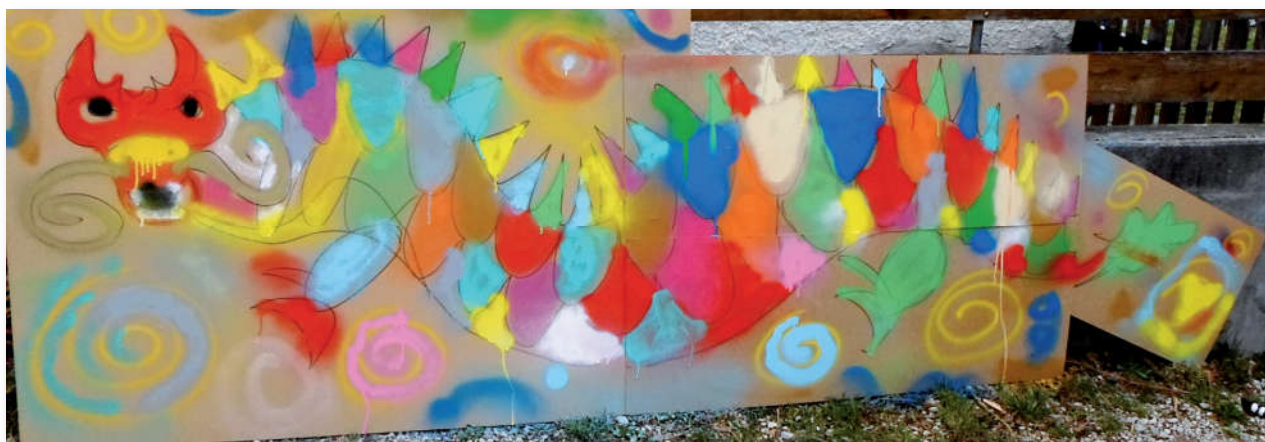


L'ACCUEIL DE LOISIRS FAIT LE TOUR DU MONDE DES PAYS

Pour l'année 2016-2017, nous avons fait le choix avec l'équipe d'animation de partir sur une thématique annuelle. Nous avons retenu le tour du monde des pays.

Notre périple a démarré sur le continent Africain pour la période des mercredis de septembre à octobre ainsi que les vacances d'Automne. Fresques, masques, bâtons de pluie africains... en activités manuelles mais aussi des grands jeux : Zaga Africa, la traversée du désert sans oublier des interventions percussions, un spectacle de danse...

De novembre à décembre, nous avons fait escale dans les pays froids. De janvier à février direction l'Asie... un grand dragon a été fabriqué pour le nouvel an chinois.



Nous avons ensuite traversé l'océan pour nous retrouver en Amérique et au passage des grands espaces nous avons réalisé un potager pour les journées de l'environnement.

La dernière période scolaire est orientée sur l'Océanie avec la découverte de l'Australie (surf, peintures aborigènes, sortie au zoo...). Notre tour du monde prendra fin en Europe pour les vacances d'été.

Prochaines dates à retenir :

Du mardi 6 juin au vendredi 9 juin : permanence inscriptions été de 8h30 à 18h30

Le samedi 24 juin : fête du village, venez assister au show des petits citoyens...

Été 2017 : ouverture de l'accueil de loisirs du 10 au 28 juillet et du 16 août au 1er septembre. Fermeture du 29 juillet au 15 août.

Temps forts familiaux : le jeudi 27 juillet et le jeudi 31 août.

Séjours VTT : du 10 au 13 juillet – 11/15 ans – Rencurel (38) – 7 places

Séjour cirque : du 17 au 21 juillet – 8/10 ans – Bouvante (26) – 8 places

Séjour multi-activités : du 24 au 28 juillet – 8/10 ans (7 places) et 11/13 ans (7 places) – Bouvante (26)

Janvier 2017 : Arrivée de Jenny Enriquez en qualité de Directrice-Adjointe sur l'Accueil de Loisirs. Elle coordonne également les Temps d'Activités Périscolaires. Elle sera présente sur les temps d'accueil n'hésitez pas à vous présenter !

Equipe
des 3-5 ans
des mercredis,
de gauche
à droite Laura,
Jenny, Patricia





Bilan de fonctionnement 2016 de l'accueil de loisirs de Coublevie

FONCTIONNEMENT

97 jours d'ouverture sur l'année 2016
34 jours d'ouverture pour les petites vacances scolaires
28 jours d'ouverture pour les grandes vacances scolaires
35 mercredis d'ouverts sur l'année 2016

BILAN du SECTEUR ENFANCE

Les mercredis

Capacité d'accueil maximale de 28 enfants pour les - de 6 ans et 36 enfants pour les + de 6 ans
67 familles concernées pour 116 enfants différents ayant fréquenté l'accueil loisirs les mercredis.
La prise en charge se fait de 11h30 à 18h (repas inclus).

Les petites vacances

Une moyenne de 36 enfants a fréquenté le centre de loisirs pour les vacances d'automne.
Une moyenne de 34 enfants a fréquenté le centre de loisirs pour les vacances de Noël.
Une moyenne de 30 enfants a fréquenté le centre de loisirs pour les vacances de printemps.

Les vacances d'été

Pour les - de 6 ans : capacité d'accueil de 28 enfants (un maximum de 28 enfants atteint en juillet pour seulement 20 enfants en août).

Pour les + de 6 ans : 44 enfants en juillet pour 36 enfants en août. La convention établie avec l'association paroissiale nous permet d'étendre notre espace avec la salle de l'aumônerie ainsi que les 2 salles annexes.

L'effectif sur l'été a été de 193 enfants différents.

La moyenne de fréquentation journalière sur l'été est de 53 enfants (hors séjours extérieurs)

L'ensemble des groupes a été rassemblé sur un seul et même site (espace jazz) contrairement à l'année précédente et ce, à la satisfaction de la totalité des familles.

La rénovation des locaux a été remarquée et appréciée.

Temps forts de l'été

- ▶ La surprise des enfants et l'apéritif convivial « sans alcool » avec les parents.
- ▶ 2 grandes sorties (parc des oiseaux à Villard les Dombes et l'aquarium d'Aix les Bains).
- ▶ Les soirées familiales et la réalisation d'un grand totem.
- ▶ Activités sports et nature pour 8 enfants, ainsi que art et nature pour 5 enfants.
- ▶ Le secteur jeunesse a accueilli 42 jeunes différents sur l'été 2016.
- ▶ Il y a eu un séjour « Glisse » (activités airboard, raquette, ski alpin, patinoire).
- ▶ Un séjour en Espagne a vu le jour et a permis la rencontre avec d'autres jeunes de la mission d'animation de Reventin.
- ▶ Un séjour enfance jeunesse à BUOUX a regroupé 13 jeunes de 11 à 15 ans (activité via cordata sur falaises, canoë sur la Sorgue, Festival d'Avignon).

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

CP : lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h à 13h30 salle socio-éducative.

CE1-CE2 : lundi et mardi de 12h35 à 13h25 au gymnase et à la salle communale.

CE2-CMI : jeudi et vendredi de 12h35 à 13h25 au gymnase et à la salle communale.

CM2 : au Bérard avec repas au collège.

Mise en place du PEDT (Projet Educatif De Territoire)

Projet porté par la municipalité en concertation avec Léo Lagrange et certaines associations (Palette de Lumières, La Dauphinoise et Coublevie Music School).

Les valeurs éducatives retenues sont

- ▶ l'épanouissement de l'enfant
- ▶ la citoyenneté
- ▶ le développement durable.

ANALYSE GLOBALE

Au total, l'accueil de loisirs a connu 315 enfants issus de 191 familles.

Il y a un total de 38 749 heures de présence.

On constate une augmentation de 5,26% du nombre d'heures de présence due à l'augmentation de l'activité des mercredis.

191 familles ont inscrit un ou plusieurs enfants

36 % des familles ont un QF supérieur à 1811

16 % ont un QF en dessous de 810 et peuvent donc bénéficier des aides du CCAS si elles sont coublevitaines.

Le CCAS a apporté une aide totale sur 2016 de 1218,50 euros répartis sur 20 familles

83,77 % de la fréquentation de l'accueil de loisirs est coubleviteain.

L'ACCUEIL d'ENFANTS en SITUATION de HANDICAP

L'accueil de loisirs s'efforce depuis de nombreuses années d'accueillir des enfants porteurs de handicap. Face à ce choix, les demandes se font plus nombreuses et plus pressantes. Tous types de handicap se présentent. Nous rappelons aussi que les animateurs ne sont pas formés face à ce public, même si Léo Lagrange a pu bénéficier sur sa demande d'une aide conjoncturelle de la CAF d'accompagnement pour aider à l'encadrement. Il n'y a pas non plus d'augmentation d'effectif d'encadrement au regard de ce public qui demande plus de présence et d'attention.

Mais comment se positionner face à cet accroissement de demandes ? En accord avec Léo Lagrange un courrier a été adressé aux familles concernées.

Le choix proposé est le suivant :

- ▶ Priorité aux Coubleviteains.
- ▶ Pas plus de 2 enfants porteurs de handicap en même temps.
- ▶ Priorisation pour les enfants qui ont au moins bénéficié du service pendant l'année scolaire en cours.

Après échange avec les familles, nous pourrions ajuster les jours d'inscription en fonction des activités, des effectifs et de l'enfant porteur de handicap mais aussi en comptant sur la compréhension des familles dans cet ajustement.

PERSPECTIVES 2017

- ▶ Renouvellement de la convention pour 5 ans avec Léo Lagrange Centre Est avec une Directrice Adjointe à plein temps qui sera en même temps coordinatrice des TAP.
- ▶ Reste à réaliser la dernière tranche de travaux : PMR
- ▶ Maintenir l'accueil centralisé à l'Espace Jazz.
- ▶ Poursuite du PEDT avec nous l'espérons, plus d'associations qui s'impliquent.
- ▶ Conception d'une nouvelle action Léo Lagrange « les petits citoyens », Secteur jeunesse (reconduire le séjour neige en février et créer une dynamique pour attirer les jeunes sur la structure).

Jean-Pierre MÉTRAL

Adjoint vie associative - Jeunesse





CE2 Orgeoise Coublevie 2016/2017

Thomas PESQUET



Nous avons pu être en relation en direct avec Thomas Pesquet le 20 mars 2017.

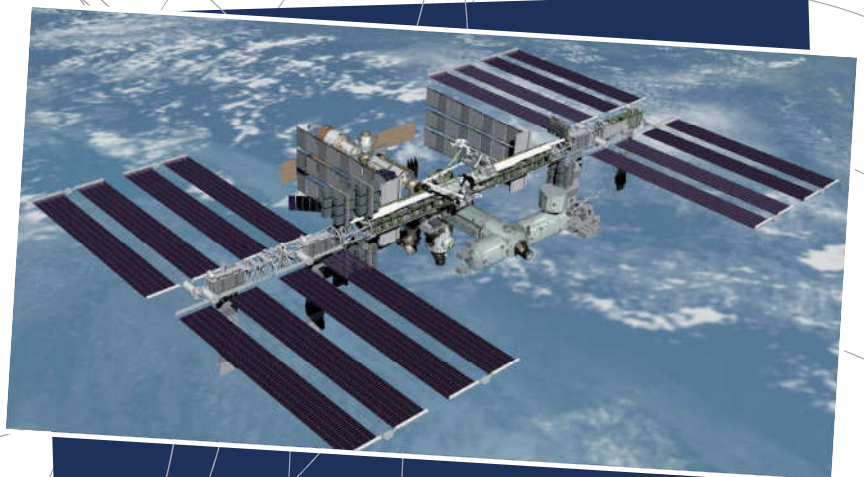
En effet après la sensibilisation des élèves sur l'importance de l'eau dans le monde nous avons décidé de participer à ce grand événement. Nous devons envoyer quelques questions aux organisateurs.

a Pensez-vous qu'il y a de l'eau sur les autres planètes ?

b Dans quelques temps s'il n'y a plus assez d'eau sur la Terre pensez-vous que l'on pourrait transférer l'eau d'une autre planète sur la Terre ?

c Quelle face de la Lune voyez-vous ?

d La Terre vue de l'espace, est-ce que vous voyez plus de forêts ou de la terre ?



Réflexions des CE2 d'Orgeoise après la connexion avec l'espace

1 J'ai trouvé que c'était bien parce que dans l'espace c'est un peu bizarre, c'est différent de la Terre.

2 J'ai aimé car les expériences faites dans l'espace ne sont pas les mêmes que sur la Terre et que c'est fort d'arriver à construire des machines qui puissent aller dans l'espace et qui gardent assez d'air pour rester dans l'espace un long moment.

3 Je croyais que c'était facile de se connecter à l'ISS et en fait c'est difficile, car on ne peut pas se connecter comme un téléphone.

4 Je ne savais pas que dans l'espace ce n'était pas pareil que sur la terre : on peut voler et que l'eau « flotte » !





5 J'ai bien aimé on a eu beaucoup de chance d'avoir pu voir Thomas Pesquet en direct ; j'ai appris plein de choses : voir comment les astronautes vivent dans l'ISS.

6 J'ai bien aimé, on voyait que Thomas était obligé de s'accrocher pour nous parler. Je ne savais pas qu'il pouvait atterrir n'importe où à leur retour.

7 Dans le reportage au début sur l'EAU, j'ai trouvé triste que certains pays étaient pauvres et qu'ils étaient obligés de faire des kilomètres pour trouver de l'eau. J'ai trouvé génial de pouvoir voir Thomas Pesquet dans l'espace.

8 Moi j'ai aimé ce moment mais je trouvais triste de voir des gens qui étaient obligés de faire des kilomètres pour trouver de l'eau.

9 J'ai bien aimé car je ne savais pas que l'eau se comportait ainsi dans l'espace.

10 C'était bien on a appris plein de choses, l'eau « flottait », Thomas nous a expliqué également comment ils se lavaient, comment ils dormaient...

11 J'ai trouvé ça très bien, on a bien compris que l'eau était importante pour tout le monde, que l'eau on en trouve pas de partout. C'est important de ne pas gaspiller l'eau.

12 J'ai bien aimé je trouvais que certains pays ils étaient très pauvres. Ils n'allaient pas à l'école pour aller chercher de l'eau. Des expériences sont faites dans l'espace.

13 Expérience très scientifique, c'était super ! que l'eau « flotte » phénomène très bizarre !

14 J'ai trouvé que c'était un beau projet de faire que tous les enfants aient 20 litres d'eau par jour.

15 J'ai trouvé ça très intéressant, j'ai bien aimé qu'ils essayent de sauver les enfants pour que tous aient de l'eau.

16 J'ai trouvé très intéressant le reportage sur l'eau dans le monde.

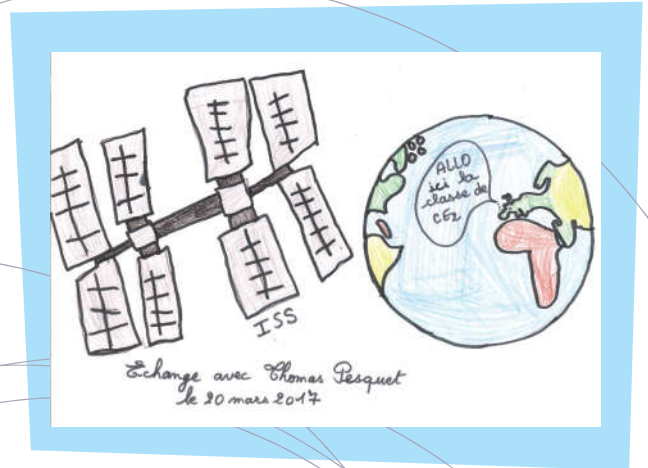
17 Ça m'a appris beaucoup de choses, ça faisait bizarre de voir Thomas dans l'espace depuis notre classe de CE2 à Coublevie ! J'ai bien aimé de voir l'expérience sur l'eau.

18 J'ai bien aimé ; c'était intéressant de le voir en direct.

19 J'ai aimé, c'était rigolo de voir l'eau qui « volait » !

20 J'ai trouvé que c'était bien, on a eu beaucoup de chance de parler avec quelqu'un dans l'espace. C'était marrant de voir que tout « flottait » dans l'espace.

21 C'est sympathique on était 10 000 classes à participer à ce projet.



22 C'était très bien de pouvoir parler à Thomas dans l'espace.

23 J'ai bien aimé car il n'y a pas beaucoup de personnes dans l'espace, dans l'ISS et que l'on a eu la chance de pouvoir voir l'une d'entre elles et surtout de voir un français.

24 J'ai trouvé que c'était intéressant, et l'importance de l'eau.

25 C'était scientifique, c'est drôle que l'eau dans l'espace « flotte » et j'ai aimé aussi de voir sa position pour dormir.

26 J'ai bien aimé, car il y a des expériences nouvelles dans l'espace et de pouvoir parler de la Terre dans l'espace.

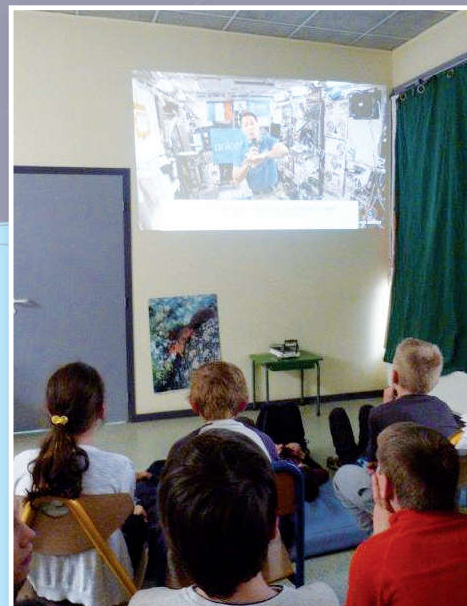
Autres réflexions des élèves : C'est tout de même bizarre que l'on arrive à construire des machines capables d'aller dans l'espace et que l'on ne puisse pas donner de l'eau à tous les enfants dans le monde !!!

La classe de CE2 espère que toutes ces expériences sur l'eau vont permettre un jour à ce que tous les enfants aient suffisamment de l'eau dans le monde entier.

Nous sommes également très intrigués par le fait qu'ils recyclent les urines et la sueur pour leur besoin en eau dans l'espace... Peut être la solution pour les pays en manque d'eau...

<http://www.pesquet.equalx.eu/>

le replay de la connexion.



Patrimoine

Le groupe Histoire et Patrimoine continue son travail de mémoire et préservation du patrimoine de la commune avec la restauration d'anciennes cartes en 2016, et la sauvegarde d'un témoignage du passé avec l'ancienne fontaine du bourg début 2017.



Section D avant restauration - mars 1916



Tableau d'assemblage - après restauration



Présentation des cartes de cadastre parcelaires



Recherche des lieux sur la carte

L'état de conservation des anciennes cartes de cadastre napoléonien de la commune, souvent manipulées avec peu de précaution, nécessitaient une remise en état. Celle-ci fut entreprise l'année dernière. Coublevie a la chance de posséder encore ses anciennes cartes dont un double est conservé aux archives départementales de l'Isère.

Voici un petit rappel historique :

« Le **cadastre napoléonien** ou **ancien cadastre** ou **plan cadastral de 1812** est un cadastre parcellaire unique et centralisé, institué en France par la loi du 15 septembre 1807, à partir du « cadastre-type » défini le 2 novembre 1802. C'était un outil juridique et fiscal, permettant d'imposer équitablement les citoyens aux contributions foncières. Il fut levé par les méthodes de **l'arpentage*** et fut révisé par la loi du 16 avril 1930. » (source Wikipédia)

Ces cartes du XIX^e siècle restent un outil de travail pour toute recherche en rapport avec les délimitations de terrains actuels. A cette occasion une version numérisée des cartes a été réalisée. Celle-ci offre la possibilité à qui-

conque (particuliers ou professionnels) de les consulter et de les télécharger (JPEG ou TIFF). Dorénavant protégées dans des pochettes plastiques elles peuvent être manipulées sans risques.

Une présentation à la classe de CE2 de l'école élémentaire d'Orgeoise fut organisée le 23 mars dans la salle des mariages de la mairie. Elle a permis à la classe de compléter son projet sur « *L'inventaire du patrimoine en Pays Voironnais* », organisé par le P.A.H.P.V. (Pays d'Art et d'Histoire du Pays Voironnais). La classe de CE2 a fait des recherches sur l'architecture des maisons à différentes époques ; des maquettes sont en cours de réalisation.

Cette rencontre, très riche, a beaucoup plu aux élèves qui devaient essayer de retrouver les lieux visités dans le cadre de leur projet. Chacun d'eux s'est même essayé à situer sa maison sur la carte, exercice d'autant plus difficile car les lieux et quartiers indiqués datent de 1819. Depuis certains bâtiments ont disparu et d'autres se sont construits.



Le groupe patrimoine a décidé de faire revivre une partie de l'ancienne fontaine du Thomas située sur la place Ernest Brochier (ancienne place du Bourg) jusqu'en 2007, date de son déplacement initialement prévu. Malheureusement la fontaine fut cassée lors du démontage. La plaque où était gravée la phrase de remerciement des habitants pour leur maire Hector Blanchet fut récupérée en attendant d'être sortie de l'oubli.

Grâce au comité consultatif du patrimoine de Coublevie, les habitants peuvent retrouver depuis peu sur la place Ernest Brochier, par l'intermédiaire de cette inscription gravée sur un pan de cette vieille fontaine, un bout de mémoire restaurée rappelant comment l'eau, avant d'arriver dans nos robinets, fut un bien rare et partagé par chacun. La rénovation de l'ancienne pierre s'effectua en plusieurs étapes comme en témoignent les différentes photos.

Le comité consultatif du patrimoine (ou groupe Histoire et Patrimoine) vous propose de suivre l'histoire vivante de la commune, par le biais de ses publications régulières et des manifestations qu'il propose, comme les journées européennes du patrimoine le 17 septembre. Le groupe Patrimoine continue par ailleurs ses recherches sur les anciennes industries de Coublevie pour une future publication.

*Arpentage : L'**arpentage** est la technique de la mesure de la superficie des terres, en particulier des terrains agricoles.

Christophe Jayet-Laraffe
Conseiller Délégué au Patrimoine



Fontaine du Thomas devant l'ancienne Mairie - Bourg - 2005



Début de restauration - septembre 2016



Mise en place sur support béton - septembre 2016



Reprise des lettres terminée - 20 mars 2017



Pierre avec plaque - avril 2017





Une coublevitaine reine du Gratin Dauphinois !

Elle en sourit encore et n'en revient toujours pas ! Marie Rochedy a remporté le 31 janvier 2017 le championnat du Gratin Dauphinois organisé par France Bleu au Château de Sassenage.

Retour sur cet épisode savoureux ...

Auditrice fidèle, Marie écoute tous les matins dans sa cuisine France Bleu Isère, sa radio préférée. Elle aime les jeux, les informations locales, les émissions culinaires. « Les animateurs sont formidables, ils me tiennent compagnie et me donnent la pêche ! ». Lorsqu'elle entend l'annonce de ce concours, encouragée par sa fille, Marie décide de s'inscrire.

Sur 300 candidatures, elle est déjà surprise de figurer parmi les dix cuisiniers amateurs retenus, hommes ou femmes, venus du Rhône, de la Drôme et de l'Isère.

La sélection était simple : répondre à cinq questions sur le gratin, trouver le meilleur slogan et envoyer un portrait de soi avec un gratin. Pour Marie, le gratin dauphinois c'est « le roi de la patate ! ». Il fallait maintenant réussir à devenir son ambassadrice en cuisinant le meilleur.

Et le défi était de taille pour cette iséroise de naissance, car le gratin dauphinois, est avec la noix, l'emblème de notre région ! Les épreuves se sont déroulées toute la journée du 31 janvier, dans une bonne ambiance : chacun avait apporté, ses produits et ses ustensiles. Seuls étaient mis à disposition, un tablier, un plat et un four. Les candidats ont préparé un premier gratin le matin. Marie a choisi soigneusement ses ingrédients, elle a un bon tour de main et maîtrise sa recette. « J'ai cuisiné comme si j'étais à la maison, plus inquiète pour la cuisson car je ne connaissais pas le four ».

En fin de matinée, première dégustation par le jury composé de spécialistes et de personnalités locales et, deuxième bonne surprise pour Marie, dont le gratin a été apprécié et retenu : elle participera à la demi-finale l'après-midi et devra à nouveau se remettre à l'ouvrage.

Ils ne sont plus que trois candidats et la pression monte. Malgré la présence des caméras, Marie reste concentrée. Elle prépare son plat et surveille sa cuisson, toujours avec la plus grande attention. Ensuite, elle doit dresser 10 assiettes pour le jury installé dans une grande salle devant un public nombreux de restaurateurs de la région.

Nouvelle séance de dégustation. Le niveau des plats servis est élevé et la tension est au maximum pour les finalistes.

A 17 h 30 heures, Christophe Aribert, chef étoilé du restaurant « Les terrasses d'Uriage » parrain de ce concours et président du jury annonce les résultats. Les dés sont jetés. Et c'est elle qui remporte le 1^{er} prix ! Quelle surprise ! Pour Marie, l'émotion est à son comble. En participant à ce concours culinaire, jamais elle n'aurait imaginé vivre une telle aventure.

Consistance, assaisonnement, authenticité, autant de nuances qui ont fait la différence. Avec le gratin de Marie « c'est l'émotion qui prime et le goût laissé en bouche qui rappelle celui du gratin cuisiné par nos grands-mères » explique Christophe Aribert.

C'est vrai que le gratin dauphinois, plat du terroir, est un plat familial et généreux.

De la générosité et du courage, Marie n'en manque pas. Jeune adolescente, alors que sa mère était malade, elle cuisinait déjà pour tous ses frères et sœurs, endossant ce rôle de « deuxième maman ». La cuisine c'est donc naturel pour elle, c'est sa façon de donner.

Depuis son succès, Marie se demande ce qui lui arrive. Elle qui a toujours été travailleuse et discrète, est devenue un personnage médiatique : article dans la presse locale, interview à la radio, émission de télévision, commentaires sur Facebook... Elle est surtout très heureuse d'avoir participé à ce concours qui lui a permis de vivre quelque chose d'exceptionnel. « Cela restera un très bon souvenir gravé dans ma mémoire » nous confie-t-elle.

Nous n'aurons pas la chance de goûter le fameux gratin de Marie, mais c'est bien volontiers qu'elle partage avec nous sa recette :

Ingrédients :

- ◆ 1,3 Kilo de pommes de terre (Variété Monalisa)
- ◆ 50cl de crème entière bio liquide
- ◆ 25cl de lait bio entier
- ◆ Un peu de beurre
- ◆ 2 gousses d'ail
- ◆ Sel, poivre au moulin

Dans une casserole, faire revenir l'ail avec la crème et le lait puis verser les pommes de terre épluchées et coupées en tranches. Faire cuire et porter à ébullition environ 10 à 15 mn, saler et poivrer. Préchauffer le four à 180 degrés.

Frotter le plat avec un peu d'ail et disposer les pommes de terre puis recouvrir le plat d'un papier d'aluminium.

Laisser mijoter le gratin 1H30 ; Environ 10 minutes avant de le sortir, retirer le papier et laisser dorer le gratin en ajoutant un peu de beurre.

A vos fourneaux et bonne dégustation !

Tous nos remerciements à Marie Rochedy pour son accueil et sa disponibilité.

Claire Panczuk

Commission information communication





ART ET CREATION

ART : expression, par les œuvres de l'homme, d'un idéal esthétique (déf. Robert)

CREATION : action de donner de l'existence, de tirer du néant (déf. Robert)

Notre association qui allie l'art et la création offre à chacun d'entre nous l'opportunité de laisser libre cours à son imagination, ses émotions, ses intuitions afin d'aboutir à une œuvre personnelle.

Bien entendu, nous ne sommes pas seuls dans cette aventure ; une équipe de professeurs chevronnés nous accompagne dans notre recherche et notre progression, nous incitant souvent à sortir des sentiers battus.

La richesse de notre association réside dans la grande diversité des activités proposées : dessin et peinture toutes techniques, BD, mosaïque, vitrail et dessin pour enfants. N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à visiter notre site : <http://www.artcreationcoublevie.fr/>

Vous y trouverez toutes les infos sur nos cours ainsi que de nombreuses photos de tableaux et d'œuvres réalisés par les élèves.

En avant goût de notre prochaine exposition, voici un tableau de Christine Fagot artiste peintre qui sera notre invité d'honneur cette année.

(infos complètes dans la feuille de Coublevie du mois de juin et bientôt sur le site de la commune)





Le Printemps à Coublevie-Accueil



Après une saison d'hiver réussie malgré un faible enneigement, les activités de raquettes, ski de fond et ski alpin ont connu une bonne fréquentation avec en point d'orgue, un séjour très apprécié à St François Longchamp.



Nos activités traditionnelles ont repris avec un engouement jamais démenti, avec 5 groupes de niveau pour la randonnée en montagne le mardi, 4 groupes pour le vélo le jeudi et 3 groupes pour la marche nordique les jeudi et vendredi matin.

La pétanque, activité plutôt estivale, s'est poursuivie tout l'hiver grâce à un « noyau dur » de joueurs, au stade de la Dalmassière.





Pour la 4^e année, la danse en ligne a lieu le lundi après-midi. Les danseurs sont répartis en 2 groupes (débutants et perfectionnement) sous la houlette de Christophe Tarillon. Les personnes intéressées par une nouvelle saison seront les bienvenues à partir de septembre.



Les activités culturelles ont connu un franc succès, avec notamment 2 conférences à la Mairie (droit de la famille et nouvelle loi de finances) et une à Grenoble sur la cosmologie.

Notre troupe de théâtre répète activement un ensemble de sketches pour nous proposer une représentation dimanche 21 mai à l'Orangerie.

Bien évidemment, plusieurs séjours en rando et vélo sont programmés de mai à octobre. Nous les évoquerons dans un prochain numéro.



Cette saison la section Gym Fille de la Dauphinoise compte 16 Poussines, 22 Jeunes et 16 Aînées.

Après un début de saison consacré à la préparation physique, à la découverte et à l'apprentissage des bases pour les plus jeunes, les Aînées consolident les acquis.

Chaque saison, nous organisons en décembre, un concours interne « le Challenge Boulangeat », permettant à toutes de se familiariser avec la compétition et de tester leurs enchaînements aux différents agrès, avant de se jeter dans le grand bain des compétitions.

Cette année l'équipe gagnante est composée de Carla BELLOT, Lyson COCHET et Margot DEPLETTE



Premiers résultats :

Concours par Équipe Départemental les 12 et 13 Février à VIENNE :

► 2 équipes Aînées étaient engagées dans cette compétition. L'équipe D3 (présentant des enchaînements aux agrès de niveau 4 et 5) se classe 2^e sur 9 équipes. Et l'équipe D4 (de niveau 3 et 4) termine 6^e sur 10 concurrentes. Un très beau début de saison pour ces Aînées qui sont très motivées.



► Les Jeunes réparties en 2 équipes également, font leur expérience. En effet une majorité de filles sont nouvelles dans cette catégorie et dans la discipline. Les 2 équipes étaient engagées dans la catégorie D4 (niveau 2 et 3). L'équipe 1 est CHAMPIONNE départementale, elle s'offre une belle 1^{re} place sur 18 concurrentes. L'équipe 2 n'a pas à rougir puisqu'elle se classe à une très belle 7^e place.



Concours Individuel « Étoiles » Aînées et Jeunes les 11 et 12 mars à MONTELIMAR :

► 11 Aînées concouraient dans les niveaux 2^e degré à 5^e degré panaché (avec du 6^e degré, dernier niveau). Compétition exigeante car les juges attendent des Aînées une maîtrise des éléments. Une belle évolution du niveau des filles de l'association puisque certaines atteignent le niveau 6 à certains agrès.

Toutes obtiennent leur étoile.

Et 5 d'entre elles montent sur le podium :

Anais DARNAULT est 1^{re} en 2^e degré complet.

Pauline DUARTE est 1^{re} sur 13 en 3^e degré complet

Lisa PION est 3^e sur 12 en 4^e degré complet

Carla FLAMENT 1^{re} et Marine TARLET 3^e sur 23 participantes en 4^e degré panaché.





► 17 Jeunes participaient à cette compétition du 2^e degré au 4^e degré. Toutes obtiennent leur diplôme et 5 d'entre elles montent sur le podium :

Flavie CANOVA 1^{ère} et Emma COURTHIAL 2^e sur 25 en 2^e degré complet

Carla BELLOT 2^e et Jamie-Lyne CADEL 3^e sur 31 en 2^e degré panaché

Elsa CARNDI 1^{ère} sur 27 concurrentes en 3^e degré complet

Concours Individuel AINÉES le 1^{er} avril à SAINT MARCELLIN

Notre Fédération Sportive et Culturelle de France, organise dans le cursus de compétitions, une compétition Individuelle proposée aux gymnastes ayant au moins le Niveau 5 (5^{ème} étoile).

Les gymnastes participant à cette compétition doivent présenter des mouvements répondants à des exigences plus élevées que dans le programme de compétition classique.

La Dauphinoise a eu le plaisir cette année d'engager 4 gymnastes à cette compétition en catégorie 2 :

Margot DEPLETTE et Iris GEORJON en Junior, et Laurine CLAVIER et Jeanne COING en Cadette.

Elles ont réalisés de beaux enchainements aux 4 agrès (Saut, Barres, Poutre et Sol), elles ont encore besoin de travailler certains éléments et d'engranger de l'expérience pour monter dans le classement.

Laurine CLAVIER se distingue puisque pour cette première participation, elle se classe 4^e sur 12 concurrentes.



Concours Individuel POUSSINES le 9 avril à SAINT LAURENT DU PONT :

Les 3 plus petites (nées en 2009-2010) concouraient le matin. Sereines et surprenantes pour cette première compétition, elles se sont appliquées et ont présenté de beaux enchainements aux agrès.

Elles obtiennent un « Poussin d'Or » (diplôme récompensant la qualité des enchainements) et 2 d'entre elles montent sur la 1^{ère} marche du podium :

May-Lyia GUIMET en 1^{er} degré complet et Lucie LACAPERE en 1^{er} degré panaché.

Candice OBERTI, en 2^e degré panaché est 6^e sur 33 filles.



Les 11 gymnastes nées en 2007-2008 se présentaient l'après-midi, devant juges et spectateurs.

Toutes obtiennent leur diplôme, 10 « Poussins d'Or », 1 d'Argent.

2 nouvelles s'offrent une belle médaille :

Lila SOUROUILLE 2^e et Keina AISSOU 3^e sur 14 participantes en 1^{er} degré panaché.

Les autres se classent très bien puisque en 2^e degré panaché, les 5 gymnastes du club se placent entre la 4^e et 17^e place sur 70 concurrentes.

En 3^e degré panaché, la seule représentante est 6^e sur 37 gymnastes de cette catégorie.



CALENDRIER

des concours et manifestations à venir :

La saison n'est pas encore terminée !

Les Poussines participeront au **concours par équipe Départemental le 14 mai à Vienne.**

Les 3 catégories iront également au **concours par équipe Régional les 10 et 11 juin à La Motte Servolex.**

Les Aînées termineront la saison par le **concours par équipe National les 24 et 25 juin à Montalieu.**

Les gymnastes de la Dauphinoise clôtureront la saison par un **Spectacle le 30 juin** à la Salle de gym La Palestre





Fragments de Coublevie

Le but de cette rubrique est de vous faire (re)découvrir des lieux particuliers de Coublevie sous un angle inhabituel.

Nous publions donc, dans chaque bulletin, la photo d'un bâtiment ou plus précisément du détail d'un bâtiment, d'un lieu, d'un paysage de Coublevie.

Nous vous demandons d'identifier ce bâtiment, ce lieu ou ce paysage et de nous envoyer votre proposition sur le site web de la mairie à cette adresse :

<http://www.coublevie.com/formulaire/fragments-de-coublevie>

Vous pouvez aussi flasher le QR Code imprimé sur cette page pour accéder directement au formulaire de réponse

Voici la photo à identifier ce mois-ci.



Vous avez votre mobile ou votre tablette avec vous ?

Scanner le QR code ci-contre pour accéder directement au formulaire de réponse et ainsi répondre plus vite !



Date limite pour envoyer votre réponse : 30 septembre 2017

La gagnante de notre précédente devinette est **Danielle Berthelet** qui a identifié le clocher du couvent de Beauregard (ancien couvent des chartreuses), route de Beauregard

Toutes nos félicitations !

